



## Les propositions relatives et l'énonciation

Cotte Pierre

### Pour citer cet article

Cotte Pierre, « Les propositions relatives et l'énonciation », *Cycnos*, vol. 15, n° spécial (Journées Charles V sur les propositions relatives et l'aspect "be+ing"), 2000, mis en ligne en septembre 2008.  
<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/320>

Lien vers la notice      <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/320>  
Lien du document      <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/320.pdf>

### *Cycnos, études anglophones*

*revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice*

ISSN 1765-3118      ISSN papier 0992-1893

### AVERTISSEMENT

*Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.*

*L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.*

# EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

# Les propositions relatives et l'énonciation

Pierre Cotte

Université de PARIS IV Sorbonne

En matière de proposition relative la linguistique fait plusieurs emprunts à la grammaire traditionnelle :

- 1) le concept même de proposition relative, à fonction qualificative,
- 2) celui d'antécédent et celui de pronom relatif. L'antécédent est un constituant nominal désignant un référent de façon souvent explicite. Il précède dans le linéaire, et domine, le pronom, qui se reporte à lui anaphoriquement et s'avance dans la relative pour lui rapporter cette qualification,
- 3) la distinction appositive / restrictive, qui mesure l'étroitesse du lien de la relative à l'antécédent,
- 4) l'idée qu'une phrase complexe naît de propositions indépendantes identifiables. Dans nombre d'analyses actuelles une première proposition, destinée à régir, reçoit dans un syntagme nominal une seconde proposition, transformée en relative par/pour cet enchâssement.

Ces « évidences » ont été adoptées sans grand examen par une linguistique positiviste aimant par-dessus tout les classements et les « critères ». Mais certaines tombent quand on traque dans les formes une activité complexe mais inconsciente de construction du sens. Je propose quelques observations sur :

- 1) la genèse des phrases complexes à relative et l'appartenance primitive du référent déterminé par la relative,
- 2) le rôle du nom et de la relative dans la détermination des référents,
- 3) l'"antécédent", nom donné à des réalités différentes souvent moins importantes qu'on croit,
- 4) le rôle central en revanche du pronom relatif.

## I. 1.

Dans la plupart des théories, dans les cas simples, deux propositions conjuguées indépendantes désignant deux procès partageant un participant ou un circonstant sont à l'origine d'une phrase complexe à relative. La coutume est de citer la proposition d'accueil, la future principale, avant la proposition à enchâsser. Ce choix est plus ou moins motivé. L'algorithme de la grammaire générative introduit chaque nouvelle proposition d'une dérivation dans un constituant de la proposition précédente, qui est son cadre. Ici un dispositif théorique général règle l'ordre de mention des propositions. Ailleurs on juge sans doute naturel que la future principale débute la liste. Cela respecte-t-il toujours les étapes du sens ?

Selon cette pratique, l'énoncé :

1. She said she was forty, which I don't believe  
provient de :
1. She said she was forty,
2. I don't believe it.

La future relative exprime un commentaire, logiquement postérieur au procès de la future principale dans la genèse cognitive de l'énoncé. L'ordre de mention des propositions coïncide avec notre intuition sémantique. Ce n'est plus le cas avec les énoncés :

2. I won't read any book which has been badly reviewed.
3. Je lis le livre que ma sœur m'a offert.
4. I'll go where they go —

où *where they go* est en partie une relative.

Le premier énoncé ne signifie pas *I won't read any book*. La négation vaut pour *book which has been badly reviewed* et elle exprime une réaction à une classe de livres. Le procès de la relative, dans cette hypothèse, préexiste cognitivement à celui de la principale :

1.           Some           books           are           badly           reviewed ;
2.           books           which           are           badly           reviewed ;
3. I won't read any book which has been badly reviewed.

L'énoncé en 1 prédique d'une catégorie particulière (*some*) de livres le procès constituant sa propriété différentielle. Une fois effectuée, la prédication est ancienne, ce qui l'amène à quitter le premier plan énonciatif et à s'intégrer à la représentation de l'ancien sujet. Cela produit 2, structure nominale plus complexe que ce dernier en 1, mais hiérarchiquement inférieure à une proposition, et destinée à entrer dans une nouvelle unité linguistique. La subordination de la relative y exprime simultanément l'abaissement énonciatif de l'ancienne prédication et sa transformation, du fait de sa préconstruction, en propriété intégrée. Dans le passage de 1 à 2, *some* est remplacé par un déterminant zéro. Cette substitution enregistre l'évolution de la représentation. En 1, le syntagme nominal sujet réfère à un sous-ensemble des livres en laissant entendre que celui-ci est distingué par une propriété encore anonyme que le prédicat dévoile en fin d'énoncé. *Some* signifie la partition, la discrimination et l'anonymat à la fois. En 2, la propriété distinctive ayant été dite et intégrée, une nouvelle référence existe : l'ensemble des livres ayant eu de mauvaises critiques. La création, par séparation qualitative et quantitative, d'un sous-ensemble dans l'ensemble des livres étant faite, la propriété distinctive étant connue, *some* n'a plus de raison d'être. Il reste une notion nouvelle s'appliquant selon la loi générale, à défaut de localisation explicite, à un ensemble illimité a priori. La nouveauté attire l'attention sur les qualités réunies dans la notion ; la référence est ouverte : cela justifie l'indéfini et l'article zéro. On voit qu'il faut penser ensemble les relatives et les autres déterminations ; souvent le déterminant à la gauche du nom tête s'explique par la détermination antérieure préconstruite de la relative. Dans le passage de 1 à 2, il est possible également de changer le présent initial en parfait : *books which are/have been badly reviewed*. Sans doute le parfait souligne-t-il que la propriété introduite en 1 par la prédication est acquise et intégrée par la nouvelle référence lorsque celle-ci apparaît. Il double ainsi l'opération de la relative et il montre métalinguistiquement son ressort. Considérons maintenant le passage de 2 à 3. De l'ensemble des livres ayant eu une mauvaise critique est extrait un échantillon : *a book which has been badly reviewed*. Le procès *I won't read* exprime une réaction à son endroit. La négation exclut le procès pour tous les représentants de l'ensemble, quelles que soient leurs autres qualités, d'où *any*. Ce déterminant ne s'explique pas par la relative mais par la signification de la principale, postérieure en genèse : les déterminations d'un référent n'ont pas toutes le même âge. En se faisant l'avocat du diable, on pourrait proposer, à l'origine de *I won't read any book which has been badly reviewed* :

1. ?           I                   won't                   read                   some                   books.
2. Some books are badly reviewed.

2 devient à nouveau *books which are / have been badly reviewed* ; ce syntagme remplace *some books* en 1, puis divers ajustements produisent l'énoncé étudié. Dans la communication, l'identification tardive d'une partie d'un premier énoncé n'est pas rare ; pour autant elle n'est pas typique et elle constitue une démarche plus longue que celle proposée. Sans doute un modèle grammatical abstrait doit-il proposer d'un énoncé la genèse la plus typique et construire en l'occurrence une représentation précise de l'objet avant de référer à la réaction suscitée.

Soit maintenant :

3. Je lis le livre que ma sœur m'a offert.

Dans cet énoncé le référent de l'objet de la principale est défini : est reconnaissable dans sa classe à une propriété distinctive, la participation au procès de la relative. A nouveau un constituant de la principale s'attache la relative, avec des implications pour la genèse.

La séquence :

1.                   Je                   lis                   le                   livre.
2. Ma sœur m'a offert un livre.

est aberrante énonciativement. Si je mentionne un référent au défini, c'est qu'il a intégré une relation qui a normalement été mentionnée. Le livre de 1 est donc défini par une relation déjà dite ; ceci empêche qu'elle le soit en 2, qui paraît sans rapport logique avec 1. Lorsque 2 devient *le livre que ma sœur m'a offert*, ce syntagme peut remplacer *le livre* en 1, mais la substitution est artificielle : le segment remplacé tient sa définition d'une autre source normalement.

Une autre séquence :

1. Je lis un livre.
2. Ma sœur m'a offert ce livre

ne conduit pas mieux à l'énoncé étudié. En 2 le syntagme *ce livre* est défini. Il l'est anaphoriquement (= le livre que je lis) ou déictiquement (= le livre que je montre). L'énoncé 2 est donc en réalité *Ma sœur m'a offert le livre que je lis / que je montre*. A supposer qu'on accepte les syntagmes dérivés à relative *le livre que je lis / que je montre que ma sœur m'a offert*, leur insertion en 1 en remplacement de *un livre* ne produit pas l'énoncé de départ, mais *Je lis le livre que je lis (tautologie) / que je montre que ma sœur m'a donné*.

Imaginons alors :

1. Je lis un livre
2. Ma sœur m'a offert un livre.

Aucun référent n'étant défini, cette séquence n'a pas les inconvénients précédents. Mais le caractère indéfini des syntagmes désignant le livre rend la séquence difficile à nouveau. Si je vous ai dit 1, il est naturel, à la seconde mention du livre, d'évoquer cet énoncé : *Ma sœur me l'a offert / m'a offert le livre que je lisais*, etc. C'est par oubli qu'on ne le fait pas. Et si, parlant du livre pour la première fois, je veux dire que je le lis tout en indiquant son origine, je dois produire : *Je lis un livre que ma sœur m'a donné*. Comme on l'a vu, l'article défini suppose une première mention du procès de la relative, si bien que la genèse la plus convaincante débute comme dans l'exemple précédent par la mention de ce procès. *Ma sœur m'a offert un livre* introduit en discours un livre à propos d'un procès particulier. Un seul livre (un seul ensemble de livres) a pu participer au procès et cela le rend non quelconque. Même s'il est anonyme, il est reconnaissable a priori parmi les livres par cette participation ; il devient livre-du-procès. La transformation relative permet de signifier ce défini : en intégrant le procès initial sous la forme d'une proposition subordonnée préconstruite à la représentation du référent, elle signifie que l'association au procès est acquise et elle fait advenir sa conséquence, le défini, que l'article inscrit à gauche du nom dans un espace syntaxique vraisemblablement réservé par la langue à l'état actuel de la détermination. Le syntagme *Le livre que ma sœur m'a offert* désigne un référent installé ; celui-ci peut participer à de nouveaux procès : *Je lis le livre que ma sœur m'a offert*, etc. De façon générale si une relative rend défini un participant du procès de la principale, elle désigne nécessairement un procès antérieur et la genèse de l'énoncé est l'inverse de la dérivation mécanique proposée habituellement.

Enfin, considérons dans le même esprit :

4. I'll go where they go

sans nous interroger pour l'instant sur la nature de la subordonnée. Cet énoncé signifie que le procès de la principale sera fonction de celui de la subordonnée, *I* donnant à ses déplacements les mêmes buts que *they*. Le second procès contient ce qui sera le repère du premier et cela justifie sa préséance énonciative :

1. They will go somewhere.

Comme le livre de l'exemple précédent, le lieu mentionné est anonyme mais sa participation au procès le rend défini a priori : dans l'ensemble ouvert des lieux, un seul (ou un seul sous-ensemble) par définition sera le lieu de ce procès-là et il sera identifiable comme lieu-du-procès. La seule construction capable d'inscrire le procès dans sa représentation pour le rendre défini est la relative. Elle produit

2. the places where they will go

ou *where they will go* simplement. Une fois construit, ce nouveau lieu peut participer à d'autres procès comme complément directement lié au verbe *Where they will go is nice, I like the place where they will go*. Ou, étant défini, il peut contribuer à les localiser. Il faut pour cela un nouveau repérage, souvent explicité par une préposition : *at / to / near the place where they will go*. Mais si la relative sans antécédent exprimé a été choisie et que la relation spatiale est un contact, rien habituellement n'est ajouté. Alors *where they will go*, condensant repère et repérage, devient une proposition subordonnée circonstancielle déterminant la principale :

3. I'll go where they will go.

On peut dire que *where* en 3 est une conjonction de subordination, mais cette fonction de détermination suppose construit le déterminant, et elle s'ajoute à son préalable, la fonction de pronom-adverbe relatif de l'étape 2. La circonstancielle de *I'll go where they go* contient une proposition relative préconstruite. Quand elle advient, la grammaire des temps évolue ; *where they will go* devient *where they go*. En construction le repérage dont bénéficie la principale procède du repère. Cela est indiqué par le jeu des marques temporelles : repère / avant / présent (*where they go*) - repéré / après / futur. - (*I'll go*). Parce qu'elle est métalinguistique, cette indication n'est pas indispensable cependant.

## I. 2. Une précision

Comme de nombreux linguistes, j'ai considéré jusqu'ici que le référent d'un syntagme défini comportant un nom et une proposition relative non détachée recevait de la seconde l'information le rendant défini. Or un référent, semble-t-il, a deux grandes façons d'être défini : être unique dans sa classe à cause du procès de la relative, ou être unique dans une situation, forcément composite, du fait de plusieurs propriétés, dont l'identité nominale. Si X et Y m'ont offert chacun un livre, deux référents de même identité nominale existent : *le livre que X m'a offert, le livre que Y m'a offert* ; s'ils sont pensés ensemble seule la relative les rend définis : *Je préfère le livre que X m'a offert*. Mais imaginons, un homme et une femme étant assis sur un banc, que je dise :

4. L'homme qui était sur ce banc était ... ; la femme qui était assise à ses côtés était...

Chaque article signale l'unicité du référent, mais je signifie les deux fois :

- que l'homme est unique dans sa classe pour être sur ce banc ; la femme dans la sienne pour être à ses côtés (la relative donne le défini) ;
- b) que la personne dont je parle, qui partage avec l'autre la propriété d'être sur le banc, est unique en ce qu'elle est homme ou femme (c'est le nom qui rend défini).

Le nom condense des propriétés jugées stables et définitoires, mais lui aussi est attribué au référent et il est à ce titre une détermination, qui peut jouer un rôle dans le défini.

## II. 1. L'analyse de 1

1 signifie-t-elle que la proposition relative est toujours construite après la principale si elle est détachée et avant celle-ci quand elle apparaît attachée à l'antécédent ? Vraisemblablement les relatives détachées sont construites après la principale car il semble toujours possible d'y remplacer le pronom relatif par un pronom ou un syntagme nominal défini sans heurter l'intuition. Exemples :

1. She said she was forty, which I don't believe ( I don't believe it).
5. I only received my passport this morning, which puts me in a spot (this puts me in a spot).
6. X stretches out the letter, which Y hands to Z, who takes it (Y hands it to Z, the latter takes it).
7. Il y trouva l'enfant, qui jouait (celui-ci jouait).
8. In the nineteenth century, England, which was the first industrial nation, expanded

its empire (that country was the first industrial nation.  
9. The fish, which was excellent, was served with white wine (it was excellent..

La postériorité des relatives détachées est évidente quand celles-ci expriment un commentaire à propos de la principale ou un enchaînement. Ailleurs le jeu des déterminants la reflète. Dans une principale seconde en genèse, le référent commun aux deux propositions serait toujours repris et défini ; or il peut être indéfini :

Il y trouva un enfant, qui jouait,

et s'il est défini, il ne l'est pas à cause du procès de la relative :

Il y trouva l'enfant (en question), qui jouait.

La situation des relatives attachées est plus complexe. Une relative attachée est construite avant la principale pour :

- a) dire l'espèce : books which have been badly reviewed, des problèmes qui sont difficiles ;
- b) reconnaître sans erreur dans un ensemble : l'homme qui était sur le banc ;
- c) distinguer qualitativement dans cet ensemble sans isoler quantitativement. Si X m'a offert un livre, l'intégration du procès par ce dernier peut le définir : « pas un livre quelconque, celui rendu unique dans sa classe par le procès de la relative » (le livre que X m'a offert) ; ou elle peut le singulariser : « pas un livre quelconque, un livre, seul en son genre ou non, dont la propriété est d'avoir été offert par X » (un livre que X m'a offert). La singularisation étant seulement qualitative, un ensemble ouvert de livres que X m'a offerts peut exister ; on retrouve le premier cas.

Cependant la relative non détachée peut être construite après la principale pour un commentaire ou une précision à propos d'un référent déjà installé. Ainsi, quand un démonstratif ou un possessif exprime une détermination définie préconstruite :

10. He took his hat which lay on the table,

11. Il a écrit ce livre que j'aime beaucoup.

Le chapeau, le livre sont identifiés univoquement dans la principale ; la relative les qualifie simplement sans construire de sous-ensemble. L'antécédent peut être indéfini aussi :

12. Je fais un problème qui est / que je trouve difficile.

13. Il a écrit un livre que j'aime beaucoup.

14. Je lis un livre que X m'a offert.

15. Il prit un livre qui était sur la table.

À l'indéfini, une même syntaxe de surface recouvre donc des énoncés à relative préconstruite ou ajoutée. La suite *Je fais un problème qui est difficile* s'analyse *Je fais + un problème qui est difficile* (type de problème) ou *Je fais un problème + qui est difficile* (commentaire à propos du problème). *Je lis un livre que X m'a offert* est *Je lis + un livre que X m'a offert* (sous-classe ouverte des livres) ou *Je lis un livre + que X m'a offert* (précision sur l'antécédent). Bien sûr, l'accentuation et l'intonation peuvent désambiguïser ce que la syntaxe confond. Une différence s'observe ainsi entre les syntagmes à article indéfini et à article défini. Dans les premiers une relative attachée peut ajouter un commentaire ou une précision (cf. les exemples ci-dessus) ; dans les seconds cela est difficile. La signification "*Il prit le livre déjà mentionné ; je précise que celui-ci était sur la table*" se dit *Il prit le livre, qui était sur la table* plutôt que \* ? *Il prit le livre qui était sur la table*. Une propriété du défini et de l'indéfini explique cette différence. L'indéfini exprime la connaissance ; l'énonciateur décrit, explore, analyse, singularise ; ou, au contraire, il déclare le référent anonyme parce qu'il ne peut ou ne veut le connaître bien. Une précision sur le référent ou une réaction à une propriété est de sa compétence et la relative les disant peut s'attacher à l'antécédent sans pause marquée : *Il prit un livre, qui était sur la table* ou *Il prit un livre qui était sur la table* (= *Il prit un livre + qui était sur la table*). Au défini, l'énonciateur reconnaît un référent dans sa classe ou dans une situation à un trait qui l'isole. Il ne s'intéresse pas à ses différentes qualités mais il a à l'esprit une propriété nécessaire et suffisante pour l'identifier univoquement. Le défini étant sans affinité avec la qualification pure, une relative simplement descriptive doit être

énoncée séparément : *le livre, qui était sur la table*, non, au sens discuté, *\*Il prit le livre qui était sur la table*.

## II. 2.

Souvent la grammaire traditionnelle débute sa catégorisation des relatives en distinguant des autres propositions les appositives détachées. Leur démarcation phonétique et graphique retient l'attention, mais elles ne semblent rien posséder au plan du sens ou de la construction qui justifie ce traitement. L'analyse ébauchée suggère une grande opposition entre les relatives construites après et avant la principale. Les relatives construites avant la proposition principale sont constitutives. Elles contribuent à une référence nominale en catégorisant ou en identifiant : sous-classe ouverte ou référent isolé dans un ensemble ou une situation (voir ci-dessus). Les relatives construites après la principale déterminent une référence constituée et elles sont seulement qualificatives. Les constitutives fusionnent avec l'antécédent. En première analyse les qualificatives s'apposent. Elles sont détachées quand elles reprennent la principale ou un prédicat :

16. I only received my passport this morning, which puts me in a spot.
1. She said she was forty, which I don't believe.

Elles peuvent être attachées quand elles qualifient un constituant nominal :

17. He took his hat(, )which lay on the table.

Après ces remarques sur la genèse des phrases complexes à relative, considérons la genèse de la proposition relative.

## III. 1.

En I. 1, j'ai fait une hypothèse sur la transformation relative. Une indépendante référant à un procès, ce dernier est rapporté à un actant ou à un circonstant y participant et il le détermine. Ce mécanisme produit les relatives constitutives :

*X m'a offert un livre → un / le livre que X m'a offert,*

et qualificatives :

*I don't believe it (this claim) → (a claim) which I don't believe.*

Il repose pour partie sur un dédoublement du référent nominal concerné, qui est saisi dans le procès en qualité de participant : agent, patient, bénéficiaire, lieu, etc., et hors du procès comme une réalité transcendante ayant une identité et capable de participer à d'autres procès. Dans la transformation relative le référent transcendant, voué à intégrer la participation et le procès est thématiqué — transformé en repère énonciatif ; la participation, le rôle actanciel, lui est rapportée, inscrite dans son domaine ; cela le détermine.

Je fais l'hypothèse que ces opérations sont dites par le pronom relatif. Celui-ci reprend un constituant nominal de l'indépendante initiale. Il s'avance dans cette proposition pour thématiquer le référent, promu tête de la construction. Donnant peu d'indications sur la nature de ce référent, étant même d'origine interrogative parfois, il exprime par sa généralité et son déficit sémique la transcendance et l'appel de détermination. Comme il reste un constituant de la proposition initiale, possédant parfois un indice casuel, il continue de signifier la participation du référent au procès. Cumulant ainsi dans sa forme les deux aspects du référent, la transcendance et la participation, il inscrit la seconde dans la première et il dit la détermination. Le cumul du pronom relatif et sa position dans la relative sont plus que des curiosités, les traces des opérations essentielles à l'origine de la construction relative. A la fin, le pronom, articulant le support et l'apport, est à la fois tête d'un syntagme nominal, rarement reconnu tel, et déterminant de ce syntagme.

### III. 2.

Si le pronom relatif contient support et apport, que reste-t-il pour l'antécédent ? En grammaire traditionnelle, ce constituant désigne le référent cible de la détermination ; il reçoit l'apport de toute la relative, le pronom relatif, son anaphore, opérant seulement l'articulation. La présente théorie corrige cette analyse et lui réserve une place plus modeste. Admettons que le pronom relatif, comme d'autres pronoms, est anaphorique. Si la proposition relative réélabore une indépendante, son anaphore est « interne » — elle joue entre la relative même et l'indépendante préconstruite invisible qu'il contribue à transformer — et son véritable antécédent, également interne, est un constituant nominal de cette proposition. Dans :

17. He took his hat(, )which lay on the table

le pronom relatif ne reprend pas *his hat*, mais *it*, le sujet de l'indépendante préconstruite *it lay on the table*. Dans :

14. Je lis un livre que X m'a offert.

*que* reprend un constituant *un livre* situé avant lui non dans le linéaire mais en genèse : *X m'a offert un livre* → *X m'a offert que* → *que X m'a offert*. Les deux fois le pronom détermine en lui-même la référence reprise, sans que celle-ci ait besoin d'être explicitée à cette fin.

Dans ces exemples quel est donc le statut de *his hat* et de *un livre* ? *His hat* appartient seulement à la proposition principale ; *which*, de même référence, le suit mais ne le reprend pas directement : l'apposition, opération mal connue commune à de nombreuses constructions, est responsable de la continuité. *His hat* est au mieux un « antécédent externe ». Dans l'autre phrase *un livre* explicite l'antécédent interne. Cela est nécessaire. Comme tout pronom, le relatif reprend en occultant, et le référent n'est pas déjà donné par la principale, construite après *un livre que X m'a offert*. L'explicitation a deux parties. Le nom identifie le référent ; le déterminant, parfois différent de celui de l'indépendante (*X m'a offert un livre* → *un / le livre que X m'a offert*) le saisit déterminé par la relative. Cela signifie que cette opération est postérieure en genèse à la construction de la relative *que X m'a offert* → *un / le livre que X m'a offert*. La position avancée de *un / le livre* souligne vraisemblablement la thématization du référent transcendant. Ce qui est premier dans le linéaire est dernier en genèse ; l'antécédent interne explicité ne reçoit rien de la relative ; le pronom ne le reprend pas et ne lui apporte rien.

De façon générale, une relative constitutive explicite le référent interne sauf si son explicitation est inutile du fait de sa généralité ou de son anonymat :

18. Who steals my purse steals trash (= whoever).

19. Qui dort dine.

20. I'm who you're looking for (=you're looking for somebody).

21. What he said was . . . (He said something).

La grammaire traditionnelle s'intéresse peu aux relatives sans antécédent. Or celles-ci ne sont pas marginales grammaticalement et elles sont plus fréquentes qu'on croit si on considère comme il a été suggéré que les subordinées circonstancielles — j'ajouterais les interrogatives — ont une relative constitutive dans leur préconstruit : *I'll go where they go*. Une théorie donnant un rôle essentiel au pronom les explique plus facilement. On les appelle souvent "nominales" car elles constituent à l'évidence un syntagme nominal, mais la structure dont le pronom relatif est la tête est, on l'a vu, une proposition et un syntagme nominal. Si la relative est qualificative, l'antécédent interne est rarement explicité parce que la principale déjà construite contient une mention du référent (l'"antécédent externe"). Mais il peut l'être, dans un style recherché :

22. I looked at Mary's sad face, (a face) that I had once so passionately loved.

23. Soudain il vit devant lui un château, (château) qu'il avait vu en rêve.

A nouveau le déterminant enregistre l'effet de la détermination relative sur le référent. L'antécédent interne d'une relative appositive est défini dans l'indépendante préconstruite : *I*



*had once passionately loved that face — il avait vu ce château en rêve ; la relative ne peut que le qualifier ; le résultat est un indéfini : a face; ø château.* Observons pour finir que la possibilité de manifester l'antécédent interne des apposées détachées est un indice supplémentaire que le constituant nominal situé avant la virgule et appartenant à la principale n'a aucun rôle structurel dans la construction énonciative de la détermination<sup>1</sup>.

COTTE, P. (1996). L'explication grammaticale de textes anglais, Paris, PUF.

COTTE, P. (1997). Grammaire linguistique, Paris, Didier Érudition.

FUCHS C. et J.MILNER. (1979) À propos des relatives, Paris, SELAF.

---

<sup>1</sup> Cette étude reprend certaines analyses de P. Cotte 1996 et 1997. Dans un cadre théorique d'inspiration psychosystématique, elle contribue à une syntaxe génétique de l'anglais. Intégrant certains éléments de la théorie des opérations énonciatives comme l'idée de thématisation d'un participant, présente chez C. Fuchs et J. Milner 1979, elle fait spécifiquement l'hypothèse que les relations, se réélaborant, déterminent rétroactivement les références y participant.